ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Sixième District

Formant l'encoignure des rues Patton et Eleanor (dans l'ilet borné par les dites rues) la rue Laurel et la ligne entre Bloomingdale et Hurstville.

Peoples Homestead Association vs Ignatius King.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 73.327—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 23 juin 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Patton, (autrefois Laurel) Eleanor et Laurel et la ligne entre Bloomingdale et Hurstville, laquelle portion de terre mesurant soixante pieds de face à la rue Patton sur une profondeur et façade à la rue Eleanor de cent vingt pieds, et est formée des portions de façade des lots Nos 13, 14, 15 et 16 démontré sur un plan d'arpentage de W. H. Williams, voyer, annexé à un acte de vente passé pardevant A. S. Beck, ancien notaire en cette ville, daté le 13 novembre 1883.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Carroll & Carroll, avocats pour la plaignante.

21 mai—21 27—juin 2 10 17 23.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Splendide occasion pour placement sûr et profitable.

Vente importante par le Shérif Civil pour effectuer un partage de propriétés de valeur, améliorées et bien situées du Deuxième District.

Capables de rapporter de grands revenus.

A de faciles conditions de crédit.

Connues respectivement comme:

Nos 1001, 1003, 1005, 1007 et 1009 rue de Chartres, à l'encoignure de la rue St Philippe.

Nos 938 et 940 rue de Chartres, à l'encoignure de la rue St-Philippe.

Nos 521, 523 et 525 rue Dumaine, entre les rues Decatur et Chartres.

Nos 523 et 527 rue St-Philippe, entre les rues Decatur et Chartres.

Nos 519 et 521 rue St-Philippe, entre les rues Decatur et Chartres.

Dans l'affaire de:

Joseph Vaccaro versus Mme Agathe Lemoine Ferrus et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 72,779—En vertu d'un jugement et ordre de vente rendu le 10 mai 1904 et signé le 16 mai 1904, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, décrétant la vente des propriétés ci-dessous décrites sur les termes et conditions ci-dessous indiquées afin d'effectuer un partage entre les parties intéressées, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 juin 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

1° Un certain lot de terre situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 49, borné par les rues Chartres, (anciennement Condé) Royale, St Philippe et Ursulines. Lequel lot formant l'encoignure des rues Chartres et St Philippe et mesurant en mesure française, quatre vingt-deux pieds de face à la rue Chartres sur cinquante quatre pieds de profondeur et façade à la rue St Philippe: ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignées par les Nos 1001, 1003, 1005, 1007 et 1009 rue de Chartres.

2° Un autre lot de terre situé dans le même District dans l'ilet No 21 borné par les rues Chartres, Decatur, (anciennement Levée) Dumaine et St Philippe lequel lot formant l'encoignure des rues Chartres et St Philippe et mesurant trente sept pieds de face à la rue Chartres par soixante quinze pieds de profondeur et façade à la rue St Philippe, le tout plus ou moins, ensemble avec l'usage d'une allée en commun au dit lot et trois autres et avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désignées par les Nos 938 et 940 rue de Chartres.

3° Deux lots de terre situés dans le même ilet et désignés par les Nos 3 et 4 sur un plan de L. H. Pilié, voyer, daté le 17 mars 1847, déposé en l'étude de Théo. Guyol, ancien notaire, comme plan No 133, et mesurant comme suit: Le lot No 3 mesurant vingt pieds deux pouces, et le lot No 4 mesurant vingt pieds un pouce de face à la rue Dumaine, sur cent trente pieds de profondeur, chacun, borné sur le côté vers la rue Decatur par l'ancienne propriété appartenant à Bilneau, et sur le côté vers la rue de Chartres par le lot No 2; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignées par les Nos 521, 523 et 525 rue Dumaine.

4° Un autre lot de terre situé dans le même district dans l'ilet No 20, borné par les rues St Philippe, Ursulines, Decatur, (anciennement Levée) et Chartres (anciennement Condé), mesurant en mesure française cinquante et un pieds six pouces de face à la rue St Philippe sur cent vingt pieds de profondeur, plus ou moins, borné sur la droite par l'ancienne propriété Malus et sur la gauche par l'ancienne propriété Chessé et Durand, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignées par les anciens Nos 15 et 17 et par les nouveaux numéros 523 et 527 rue St Philippe.

5° Un autre lot de terre, situé dans le même ilet, et contigu au lot ci-dessus décrit et mesurant, en mesure française, trente pieds de face à la rue St Philippe, par quatre vingt-cinq pieds de profondeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignées par les Nos 519 et 521 rue St Philippe.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, la portion de crédit de ladite vente représentée par des billets de l'acquéreur ou des acquéreurs à son ou à leur propre ordre et par lui-même ou eux-mêmes endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, et devant être garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, ensemble avec les clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs devant assumer les taxes de 1904, et payer pour les actes de vente pardevant P. J. Patorno, notaire.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Wynne G. Rogers avocat pour le plaignant et Harry H. Hall, avocat pour les défendeurs.

20 mai—20 21 27—juin 2 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée du Cinquième District.

Portant le No municipal 426 rue Webster.

John McGuire vs Margaret Durgin, femme de Charles Durgin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 73,124 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 26 mai 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville, communément connu comme Alger, dans l'ilet borné par les rues Webster, Wagner (autrefois Washington) Alix et Eliza et connu comme l'ilet No 73, ledit lot est désigné comme lot No 7 et mesure trente-un pieds neuf pouces de face à la rue Webster sur une profondeur de cent vingt deux pieds huit pouces et trois lignes sur le côté du lot No 6 et cent vingt-deux pieds sept pouces et six lignes sur le côté du lot No 8. Acquis par la défenderesse par achat de John McGuire, d'après acte pardevant R. P. Upton, notaire, le 17 août 1899. Titre enregistré dans le Bureau des Aliénations livre 174, fol 635.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

T. B. Walker, avocat pour le plaignant.

23 avril—23 25 29—mai 6 13 20 26

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Nos. 739-41 RUE ELMIRE, Coin Dauphine,

UN EMPLACEMENT D'AFFAIRES ET RESIDENCE,

ET Nos 3425-27 RUE DAUPHINE,

UN JOLI COTTAGE DOUBLE.

A L'ENCAN.

A la Bourse, 311 rue Baronne, MARDI, le 21 juin, à midi.

Sous et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile District, Paroisse d'Orléans Division C, dans l'affaire de la succession d'Ernest F. Peters, Dossier No 73,457, ledit ordre adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, MARDI, le 21 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, la propriété foncière ci-après décrite:

1° Une certaine portion de terre, située dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Elmire, Dauphine, Congrès et Royale, laquelle portion de terre mesurant soixante pieds de face à la rue Elmire sur soixante-deux pieds dix pouces de profondeur et façade sur la rue Dauphine et est désignée par la lettre A sur un plan fait par O. de Armas, député voyer de ville, daté le 6 avril 1883 et annexé à l'acte d'achat en ceci ci-après mentionné, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes et avantages là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant. Etant la même propriété qui fut acquise par le défunt E. F. Peters par achat de Mlle M. Vaitz par acte exécuté pardevant C. Drouet, ancien notaire en cette ville, le 7me jour d'avril 1883, et enregistré dans le Bureau des Transferts de cette ville dans le livre 119, folio 16.

Les améliorations portent les numéros municipaux 739-41 rue Elmire, formant l'encoignure de la rue Dauphine.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, designé par le No 2 dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Elmire et Désiré, sur un plan du Faubourg Montreuille, fait par L. Surgi, ingénieur civil, daté le 26 février 1850 et déposé dans le bureau du shérif de cette paroisse pour référence et mesurant, d'après ledit plan, trente pieds sept pouces de face à la rue Dauphine sur une profondeur de cent pieds. Etant la même propriété qui fut acquise par le défunt E. F. Peters, par achat de la Veuve Otto H. Rohe, par acte passé pardevant F. D. Charbonnet, notaire, le 13me de janvier 1896 et enregistré dans le bureau des transferts de cette paroisse, dans le livre 161, folio 201.

Les améliorations portent les numéros municipaux 3425-27 rue Dauphine.

Condition—Comptant; les acquéreurs devant payer les taxes de 1904 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication et déposer dix pour cent de leur enchère, comme d'habitude, entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication. Les actes de vente devant être passés pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des dits acquéreurs.

J. L. ONORATO.
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, bureau 303 rue Baronne.

P. A. Ducros avocat.

21 mai—21 22 29—juin 5 12 19 21

E. Randolph Gurley

Bonne Propriété Rémunérative.

COTTAGE DOUBLE,

301 et 303 rue Broad, coin Palmyre.

In re McCloskey et als vs McPeake et als No 73,037—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR E. RANDOLPH GURLEY—Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—JEUDI, le 23 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 20 mai 1904 je vendrai à l'enchère publique:

1° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances là-dessus y appartenant, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 605 borné par les rues Broad, Palmyre, Banks et l'allée Jane, ledit lot de terre est désigné par le No 1 et mesurant 25 pieds de face à la rue Broad sur la même largeur dans le fond et sur une profondeur et façade à la rue Palmyre de 101 pieds et 9 pouces, et 101 pieds 9 pouces et 7 lignes sur la ligne du lot No 2, ledit lot formant l'encoignure des rues Broad et Palmyre.

2° Un certain lot de terre dans le premier district de cette ville dans l'ilet No 605, borné par les rues Broad, Palmyre et Banks et l'allée Jane, désigné par le No 2 et mesurant 25 pieds de face à la rue Broad, la même largeur dans le fond sur une profondeur de 101 pieds 9 pouces et 7 lignes sur la ligne du côté du lot No 1 et une profondeur de 101 pieds 10 pouces et 5 lignes sur le côté du lot No 3. Les améliorations comprennent un joli cottage double contenant quatre chambres de chaque côté, un grand lot sur un côté, citernes, hangars, etc. Bien loué et rapportant $180 par an.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a en un et deux ans, la portion de crédit devant être représentée par billet ou billets de l'acquéreur ou des acquéreurs portant sept pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication, l'intérêt payable annuellement garantie par lien spécial, de vendeur et les clauses usuelles de sécurité et incluant 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès sur les billets, les clauses d'assurances, etc., et que l'acquéreur devant assumer en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, les taxes de 1904. L'acte de vente pardevant J. M. Querrouze notaire, aux frais des acquéreurs, et un dépôt de 10 pour cent requis au moment de l'adjudication.

E. RANDOLPH GURLEY,
Encanteur.

22 mai—22 29—juin 5 12 19 23

J. Paul Hecker.

Succession de George Finwick.

No 73,058—Cour Civile de District, Division C.

PROPRIETE DU Deuxième District.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau, No 830 rue Commune, JEUDI, le 2 juin 1904, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, 311 rue Baronne, conformément à un ordre daté et signé le 25 avril 1904, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les Nos 10 et 11 dans l'ilet 442, borné par l'avenue Ursulines, les rues St John, Rendon, St Philippe et Hagan, et mesurant comme suit, à savoir: Le lot No 10 mesurant 40 pieds 3 pouces 6 lignes de face à l'avenue Ursulines, quatre pieds six pouces et quatre lignes de face à la rue St John sur une profondeur sur le côté du lot No 19 de 103 pieds 0" 2' et 100 pieds de profondeur sur la ligne de côté du lot No 11, et une largeur dans le fond de 15 pieds 5 pouces; et le lot No 11 mesurant 30 pieds 9 pouces 3 lignes de face à l'avenue Ursulines sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, représenté par des billets de l'acquéreur garantis par hypothèque avec lien de vendeur et privilège; portant 8 pour cent d'intérêt du jour de la vente, l'acquéreur assumant les taxes pour l'année courante 1904, et faisant un dépôt comptant de dix pour cent avec l'encanteur.

L'acte de vente pardevant L. A. Martinet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

W. R. Ker, avocat.

1 mai—1 8 15 22 29—juin 2

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE

S. D. Moody & Co. Ltd, Geo. S. Koschell, transféreur, vs Nicholas Heseeno.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable R. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division B, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, MARDI le 14 juin 1904, à 11 h. a. m. la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le deuxième district de cette ville dans l'ilet No 400 borné par les rues Salcedo, Gayoso, Bienville et Conti, lequel lot est désigné par le No 10, sur le croquis No 4 annexé à un acte de Jas D. Augustin ancien notaire daté le 16 mars 1869 et mesurant 32 pieds de face à la rue Salcedo sur 141 pieds 7 pouces et 3 lignes de profondeur, acquis par le défendeur de S. Rolle, par acte de Théo. Guyol, ancien notaire daté le 8 août 1877. Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant. CHAS. R. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Chas F. Claiborne avocat pour les plaignants.

12 mai—12 19 26—juin 2 9 14

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

D'UN ILET DE TERRE

Dans le Troisième District.

En vertu d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire intitulée W. H. Howcott vs Pedro Arambido, dossier No 72,629, ledit jugement rendu le 20 avril 1904, et lu et signé en cour ouverte le 26 avril 1904; J. L. Onorato, Encanteur, est ordonné de vendre à l'enchère publique, MARDI le 7 juin 1904, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne

Un certain ilet de terre situé dans le troisième district de cette ville, borné par les rues Arts, Musique, Vertu et Magistrat, portant autrefois l'ilet No 139 Faubourg Franklin, maintenant portant l'ilet No 1322, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, étant la même propriété dans laquelle ledit W. H. Howcott acquit par achat une moitié d'intérêt indivis, par acte passé pardevant H. Garland Dupré, notaire de cette ville le 30 avril 1903, et enregistré dans le bureau des transferts dans cette paroisse dans le livre 191, folio 328; ledit ilet mesurant 309 4 aux rues Magistrat et Vertu et 319 10 7 sur les rues Musique et Arts, le tout plus ou moins.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1904 et payer pour l'acte de vente pardevant Charles Schneidau, notaire, un dépôt de 10 pour cent doit être fait au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO.
Encanteur et agent de Propriété Foncière
303 rue Baronne.

7 mai—7 8 15 22 29—juin 5 7.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence en Bois à Deux Etages,

717 rue Baronne, entre les rues Girod et Julia.

Succession de Julia Ware John B. Ware et Joséphine Ware.

No 69,921—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER J. C. Denis, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI, 9 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 6 mai 1904, de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et avec le consentement du co propriétaire, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Girod et Julia, désigné par la lettre C et mesurant 25 pieds 4 pouces de face à la rue Baronne, par 96 pieds, 8 pouces, 3 lignes de profondeur, d'après le plan de Hunter Stewart, député voyer de ville le 13 janvier 1890 ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 717 rue Baronne.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance en douze mois avec 8 pour cent d'intérêt par an, toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité, l'acquéreur devant payer les taxes de 1904 au dessus et en plus du prix de l'adjudication: 10 pour cent au moment de l'adjudication, l'acte de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

8 mai—8 15 22 29—juin 5 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

1756 Acres de Terre dans la Paroisse de Livingston.

Succession de James Clark.

Mme Alice Lee McCoy et als vs L. Z. Gowers. No 69,472—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, Encanteurs — Bureau 124 rue Carondelet—JEUDI le 23 juin 1904 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 9 mai 1904, et signé le 13 mai 1904 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, située dans la paroisse de Livingston, Etat de la Louisiane, à savoir—

1° La nord 1/2 section fractionnelle 22, contenant 316.83 acres.

2° Les lots 1 et 2 et N. E. 1/4 de N. E. 1/4 et S. E. 1/4 et S. E. 1/4 de la section N. E. 1/4 21, contenant 173.84 acres.

3° 1/2 O de la N. O. 1/4 et N. E. 1/4 du S. O. 1/4 de la section 21, contenant 119.80 acres.

4° La fraction S. 1/2 de la section 22, et le lot 8 de la section fractionnelle 23, contenant 122.28 acres.

5° Les lots 3, 4 et 5 de la section 23, contenant 125.80 acres.

6° S. 1/2 de la section 25 contenant 279 acres.

7° Les lots 1, 2, 3, 4, 5 et 6 de la section 28 contenant 267 acres.

8° La section fractionnelle 15 contenant 185 acres.

9° 47 acres de la section 23, sur le "East Fork du Bayou Barbary, 10 50 acres dans l'extrémité sud de la section 39.

10° 50 acres dans l'extrémité sud de la section 39.

11° 100 acres dans la section 42, connu comme la "Demar's Place" dans "T 8 S. R. E.

Conditions—10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Joseph F. Walton, notaire, aux frais des acquéreurs.

Pierson, Welton & Pierson, Branch K. Miller, avocats.

22 mai—22 29—juin 5 12 19 23

AVIS AUX CREANCIERS.

Interdiction de Willis D. Burke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 58,611, Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront à présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles les trois comptes présentés par Sidney J. McMain, curateur de cette affaire, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — P. M. Milner, avocat.

21 mai—21 25 30

VENTES A L'ENCAN

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide Emplacement d'Affaires.

Cottages doubles, terrains vacants et cottages simples à Alger progressiste.

Emplacement d'affaires, No 247 avenue Atlantique à l'encoignure de l'avenue Pélican.

Magasin et résidence, avenues Pacifique et Pélican.

Magasin, cottages doubles:

Nos 239 et 241 avenue Atlantique, entre les rues Pélican et Thayer.

Nos 233 et 235 avenue Atlantique, entre les rues Pélican et Thayer.

245 et 247 avenue Pacifique, à l'encoignure de l'avenue Pélican.

Avenue Pélican, entre les rues Pacifique et Elmire.

Lots vacants

Trois lots dans l'ilet borné par les avenues Pacifique et Elmire et la rue Thayer.

Cottage simple, No 243 avenue Pacifique, entre l'avenue Pélican et la rue Thayer.

Succession de Thomas J. Kennedy.

No 73,160, Cour Civile de District Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 23 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 16 mai 1904, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le cinquième district de cette ville, dans l'ilet borné par les avenues Pacifique et Atlantique, la rue Thayer et l'avenue Pélican, et est désigné par la lettre A sur un certificat d'arpentage par Chas D. Del'Isle, voyer, daté le 20 mai 1904, et d'après cela ledit lot a une façade de quarante neuf pieds cinq pouces et quatre lignes à l'avenue Atlantique sur une profondeur de cent vingt trois pieds huit pouces, entre lignes parallèles, ledit lot formant l'encoignure des avenues Atlantique et Pélican et est composé du tout du lot original 18 et partie du lot original 19

Les améliorations sont connues comme No 247 avenue Atlantique, à l'encoignure de l'avenue Pélican, comprenant une résidence substantielle en bois à deux étages et contenant grand magasin, buvette, grand entrepôt à deux étages, etc., vestibule, verandahs et quelques 11 chambres, chambre à bain, citernes, etc., le tout en splendide état.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le cinquième district de cette ville, dans l'ilet borné par les avenues Pacifique et Atlantique et la rue Thayer et l'avenue Pélican et est désigné par la lettre B sur un certificat d'arpentage par Chas G. Del'Isle, voyer, daté le 20 mai 1904, d'après cela ledit lot commençant à une distance de quarante neuf pieds cinq pouces et quatre lignes de l'encoignure de l'avenue Pélican a une façade de trente sept pieds un pouce de face à l'avenue Atlantique sur une profondeur de cent vingt trois pieds huit pouces entre lignes parallèles. Ledit lot est composé d'une partie du lot original 19 et d'une partie du lot original 20.

Les améliorations comprennent le splendide cottage double Nos 239 et 241 avenue Atlantique, entre l'avenue Pélican et la rue Thayer, et contenant cinq chambres de chaque côté, toit couvert en ardoises, citerne, hangar, etc., la maison est retirée de la banquette et a un portique sur sa façade et se loue $11.00 par mois par côté.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui s'y trouvent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le cinquième district de cette ville, dans l'ilet borné par les avenues Pacifique et Atlantique, la rue Thayer, l'avenue Pélican et est désigné par la lettre C sur un certificat d'arpentage par Chas G. De l'Isle voyer, daté le 20 mai 1904, et d'après cela ledit lot commence à une distance de quatre vingt six pieds six pouces et quatre lignes de l'encoignure de l'avenue Pélican, et est composé de tout le lot original No 21, et partie du lot original No 20.

Les améliorations comprennent un bon cottage double Nos 233 et 235 avenue Atlantique, entre l'avenue Pélican et la rue Thayer, à un toit couvert en ardoises, 5 chambres, citerne, hangar, etc., de chaque côté, retiré de la banquette avec galerie sur le devant et se loue pour $11 par mois de chaque côté.

4° Deux certains lots de terre, situés dans ledit cinquième district de cette ville, dans l'ilet No 41, nouveau plan de ville, borné par les rues Elmire et l'avenue Pacifique, l'avenue Pélican et la rue Alix, et désigné comme lots Nos un et deux de l'ilet No 9, maintenant ilet No 41, borné comme il est dit ci-dessus, d'après le plan ci-dessus mentionné de Thompson, voyer daté le 7 mars 1849, lesquels dits lots de terre sont contigus l'un à l'autre et mesurant comme suit, à savoir:

Le lot No 1 formant l'encoignure des avenues Pacifique et Pélican et mesurant trente et un pieds 9 pouces de face à l'avenue Pacifique sur cent vingt trois pieds 8 pouces de profondeur et façade à l'avenue Pélican, entre lignes parallèles, et le lot No 2 mesurant trente et un pieds sept pouces de face à l'avenue Pacifique sur cent vingt trois pieds huit pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un placement d'affaires à un étage et contenant 4 chambres, hangars, citerne, etc., contigus au ci-dessus, et faisant face à l'avenue Pélican est un cottage double retiré de la banquette et contenant de chaque côté trois chambres hangars, etc., la propriété est maintenant occupée.

5° Trois certains lots de terre, situés dans ledit cinquième district de cette ville, dans l'ilet No 42 borné par les avenues Pacifique, Elmire et l'avenue Pélican et la rue Thayer, lequel dit ilet est aussi désigné par le No quatre sur un plan du "Brooklyn Warehouse Co. Property," par W. T. Thompson, voyer, daté le 7 mars 1849 déposé en l'étude d'Andrew Hero Jr, un notaire en cette ville, lesdits trois lots ou portions de terre sont désignés par les lettres A, B et C, sur un devis par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté le 27 juil et 1895, annexé à un acte de vente de T. J. Kennedy, à Mme Margaret Denely, dans le bureau de James J. Woulfe, le 15 août 1895. Lesdits trois lots ou portions de terre sont de l'arrière portion des lots Nos un et quatre, acquis par le défunt John Kennedy, pardevant Henry P. Dart, le 24 août, 1892, lesdits lots A, B, et C sont contigus et mesurant chacun trente pieds de face à l'avenue Pélican par cent neuf pieds et huit pouces de profondeur entre lignes parallèles.

6° Deux certains lots de terre, situés dans le même cinquième district de cette ville, dans l'ilet No 42, bornés par les avenues Pacifique, Elmire et Pelican et la rue Thayer, lequel dit ilet est aussi désigné par le numéro quatre, sur un plan de "Brooklyn Warehouse Co Property" par W. T. Thompson, voyer, daté le 7 mai 1849, déposé en l'étude de Andrew Hero Jr, notaire en cette ville, lesdits deux lots sont désignés par les numéros dix huit et dix neuf, sur ledit plan, contigus l'un à l'autre, et mesurant chacun trente pieds six pouces et six lignes et trois quarts de ligne de face à l'avenue Pacifique sur cent vingt trois pieds huit pouces de profondeur entre lignes parallèles. Ledit lot No 18 formant l'encoignure des avenues Pacifique et Pélican.

Le lot No 18—Les améliorations comprennent un cottage double en bois attenant Nos 245 et 247 avenue Pacifique à l'encoignure de l'avenue Pelican retiré de la banquette, avec grillage en fer sur la façade, salon, trois chambres à coucher, cuisine, portique sur le devant, citerne, hangar etc., de chaque côté, la maison est en bonne condition et se loue pour $12.00 chaque côté.

Le lot No 19—Les améliorations comprennent un splendide cottage simple en bois couvert en ardoises, No 243 avenue Pacifique entre l'avenue Pelican et la rue Thayer, retiré de la banquette, et contenant 6 chambres, vestibule, galerie sur le côté, galerie sur la façade, chambre à bain, office, etc., en bonnes conditions et se louant $15.00 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an ou de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur, et privilèges sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité. 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée aux porteurs des billets et l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes de ville et d'Etat sur ladite propriété, dues et exigibles en l'année 1904.

Au même moment et endroit, il sera vendu tous les droits, titres et intérêts de Thomas J. Kennedy comme une partie défendante dans le procès intitulé les Etats-Unis de l'Amérique vs Irena Brooks, femme de Chris Harris et als No 13,132 du dossier de la Cour de Circuit des Etats-Unis pour la Division Est de la Louisiane étant un procès pour l'expropriation de certaines propriétés foncières en ceci décrites, les produits desquels ont été, par ordre de Cour, déposés dans l'enregistrement de la Cour, pour attendre l'adjudication des droits des différentes parties défendantes. Les produits ainsi déposés se montant à cinq cents dollars dont ledit intérêt "decedento".

Deuxièmement Tous les droits, titres et intérêt de Thomas J. Kennedy comme une partie défendante dans le procès intitulé Etats-Unis d'Amérique versus David Jackson et als, No 13,131 du dossier de la Cour des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane, étant un procès pour l'expropriation de certaines propriétés foncières en ceci décrites les produits desquelles ont été par ordre de cour déposés dans le registre de la cour pour attendre l'adjudication des droits des diverses parties défendantes, les produits ainsi déposés s'élevant à onze cent dollars et l'intérêt dudit défunt en ceci.

Conditions—Comptant. Les actes de vente, pardevant James J. Woulfe, notaire, aux frais de l'acquéreur, 10 0/0 comptant exigé au moment de l'adjudication.

N. E. Humphrey, avocat.

22 mai—22 29—juin 5 11 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Cottage double en bois couvert en ardoises,

Dans une localité excellente comme location.

Nos 410-412 rue Philip, entre les rues Tchoupitoulas et Rousseau.

Succession de Mme Mariana Drumm.

No 73,175—Division B—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur — JEUDI, le 23 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 12 mai 1904, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée—

Un certain morceau de terre situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Philip, Tchoupitoulas, Rousseau et Soraparu, désigné par la lettre B et mesurant 30 pieds de face à la rue Philip sur une profondeur de 63 pieds, 11 pouces et 3 lignes, entre lignes parallèles, ayant été acquis par la défunte Mme Drumm le 30 mars 1893.

Les améliorations comprenant un cottage en bois couvert en ardoises sur le trottoir contenant de chaque côté 4 chambres, citerne, hangar, etc., dans la cour, la banquette et les allées pavées en briques. La maison est en bon état et est à proximité d'églises, d'écoles de marchés, lignes de cars, etc.

Conditions—Un tiers plus ou moins comptant, et la balance en un ou deux ans avec des billets portant 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses de sécurité, l'acte de vente pardevant Oregon W. Long, notaire aux frais de l'acquéreur et les taxes de 1904 devant être assumées par l'acquéreur.

22 mai—22 29—juin 5 12 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE THOMAS J. KENNEDY.

No 73,160—Cour Civile de District—Division C.

Le contenu, droit d'occupation, stock et installations de la buvette, No 1 rue N. Peters entre Dumaine et St Philippe.

Un lot de whiskey en entrepôt, à l'encoignure des rues Conti et N. Peters.

Le contenu du magasin et de la résidence à Alger.

Un lot de comptes courants, billets à recevoir, jugements etc.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI le 2 juin 1904

A 11 heures A. M. sur les lieux No 1 rue N. Peters, entre les rues Dumaine et St Philippe il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de cour signé le 16 mai 1904, par l'Hon. John St Paul, juge de la cour civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir:

Le contenu entier de la buvette consistant en stock de whiskeys, liqueurs, installations, (cash register), comptoir, etc., et le terme non expiré jusqu'au 1er octobre 1904, d'après les conditions du bail.

Le même jour immédiatement après que le dessus sera disposé, il sera vendu à l'entrepôt, à l'angle des rues Conti et N. Peters un lot de whiskey, etc.

VENDREDI le 3 JUIN 1904, à 11 heures a.m., il sera vendu à Alger sur les lieux à l'angle des avenues Pélican et Atlantique, un lot de meubles de maison, le contenu du magasin consistant d'étagères, comptoirs, caisses, installations de buvette, un lot de bijoux, etc.

Aussi plusieurs actions de stock, tombe de famille, intérêt de la police d'assurance de vie, comptes courants, billets à recevoir dûs à et jugements en faveur du défunt.

Conditions—Comptant.

N. E. Humphrey, avocat.

22 mai—22 29—juin 1 2.

Will. J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Thomas J. Cook et als vs Francis Cook et als.

No 72,751 — Cour Civile de District Division D.

PAR WILL J. MORGAN, Encanteur—Bureau No 331 rue Carondelet—JEUDI, le 23 juin 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, de la Cour Civile de District, dans l'affaire ci-dessus intitulée:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans le Faubourg Ste Marie, dans l'ilet No 343, borné par les rues Howard, Poydras, Liberté et Lafayette, désigné par le No 1 et mesurant, en mesure américaine, 26 pieds 4 pouces et 7 lignes de face à la rue Howard sur 107 pieds 8 pouces de profondeur.

No 652 rue Howard. Les améliorations comprenant un joli cottage simple en bois, couvert en ardoises, contenant quatre chambres. Dans la cour est un hangar, citerne, etc. Dans le fond est un cottage contenant deux chambres, citerne, etc. Contigu à cette propriété sur la façade est une boutique, No 650 rue Howard, bon pour emplacement de commerce.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Howard, Liberté, Poydras et Lafayette sur un plan de Hugh Grant, le 3 décembre 1839 et mesurant, en mesure américaine, 21 pieds 10 pouces de face à la rue Lafayette sur 68 pieds 3 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Et un certain morceau ou portion de terre dans le même ilet désigné comme une partie des lots 1 et 2 sur le plan ci-dessus mentionné, mesurant 8 pieds de face à la rue Lafayette sur 45 pieds 6 pouces et 2 lignes de profondeur.

No 1417 rue Lafayette, les améliorations comprenant une demeure à deux étages, contenant 7 chambres. Dans la cour sont la cuisine, citerne, etc.

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Howard, Lafayette, Poydras et Liberté, et mesurant 16 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue Howard sur 107 pieds 6 pouces 6 lignes de profondeur.

No 634 rue Howard, les améliorations comprenant un cottage simple, contenant 4 chambres et galerie. Dans la cour, un hangar, une citerne, etc.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de l'année courante 1904, en plus et au dessus du prix de l'adjudication, les actes de vente devant être aux frais de l'acquéreur et devant être passés pardevant Robert Legier, notaire.

Les acquéreurs devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix de l'adjudication avec l'encanteur.

Les plans des diverses bâtisses sont maintenant exposés à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, et pour tous renseignements s'adresser au bureau de

WILL J. MORGAN
Encanteur, No 331 rue Carondelet.

22 mai—22 29—juin 5 12 19 23

VENTES A L'ENCAN

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Par ordre du Receveur.

IN RE LEON IRWIN VS "PUGH LINE TRANSPORTATION CO".

No 73,100 Cour Civile de District, Division C.

Le splendide bateau à vapeur

"MABEL COMEAUX"

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI 16 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne en vertu d'un ordre de cour signé le 4 mai 1904, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. C dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Un certain bateau à vapeur nommé Mabel Comeaux enregistré dans le Port de la Nouvelle-Orléans et d'après son dit enregistrement officiel comme le même apparaît sur le registre dans la Douane de cette ville, ledit Mabel Comeaux a été construit à Jeffersonville, Indiana, en l'année 1891, est un bateau à vapeur avec roue à l'arrière, construit en bois, il a trois ponts pas de mât et avec l'avant simple sa longueur est de 178 pieds sa largeur 30 pieds, sa profondeur 6 5-10, sa capacité de tonnage dans l'entrepont, 325.87, sa capacité de tonnage entre les ponts au-dessus du tonnage du pont 72.00, tonnage brut 397.87 lequel dit bateau à vapeur ensemble avec toutes les machines, poulies, installations et meubles y appartenant, en parfait état, excepté l'arbre moteur, lequel peut être réparé à une dépense estimée à $1,165.00. Le bateau se trouve au pied de la rue Clouet.

Conditions—Comptant.

BURT. W. HENRY, receveur.

T. M. & J. D. Miller, avocats pour le receveur.

15 mai—15 22 29—juin 5 12 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

MANUFACTURE SPLENDIDE OU PLACEMENT D'ENTREPOT

Propriétés Commerciales

Près de la façade du fleuve et à proximité des CHEMINS DE FER

Avec tourniquet de rails sur la façade vis à vis de la Manufacture du "Cold Storage"

L'ENTREPOT, NO 1131 RUE SUD FRONT

Entre les rues Gaiennie et Erato

No 1127 rue Sud Front, à l'encoignure de la rue Gaiennie, maintenant occupée comme le "Columbia Saloon"

John T. Fogarty, et als vs Joseph E. Fogarty et als.

No 72,581—Division D, Cour Civile de District.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 16 juin 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu et signé le 6 mai 1904 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir—

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, etc., situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues S. Front, Erato, Gaiennie et Sud Peters, désigné par le numéro deux, et mesurant vingt et un (21) pieds, trois (3) pouces et six (6) lignes de face à la rue Sud Front sur quatre vingt dix (90) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant un entrepôt connu comme le No 1131 rue Sud Front.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, etc., situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues S. Front, Erato, S. Peters et Gaiennie, et mesurant en mesure américaine vingt et un pieds trois pouces et six lignes (21 3 6) de face à la rue S. Front sur quatre vingt dix pieds (90) de profondeur et façade à la rue Gaiennie.

Les améliorations comprenant une bâtisse en briques à deux étages occupée par le "Columbia Saloon" et connue comme le No 1127 rue Sud Front.

Conditions—La moitié ou plus comptant et la balance en un ou deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit s'il y en a devant être démontrée par billet ou billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de la vente jusqu'au paiement final, l'acquéreur devant assumer en plus et au dessus du montant de son enchère les taxes de 1904, et payer 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de l'adjudication, que l'acte de vente avec toutes les clauses usuelles de sécurité, tel que cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, le transfert de la police d'assurance, etc., soit passé par devant Felix J. Puig notaire en cette ville aux frais de l'acquéreur.

Dinkelspiel & Hart avocats

15 mai—15 22 29—juin 5 12 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

SPLENDIDE

Cottage Double Moderne,

No 1523 et 1525 rue Iberville,

Entre les rues Marais et Villeré

Dans un excellent voisinage payant.

SUCCESSION DE JOHN J. VALENTINO.

No 73,142—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur.—JEUDI 9 juin 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de Cour signé le 6 mai 1904, par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le deuxième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Douane, Villeré, Marais et Bienville mesurant trente et un (31) pieds onze (11) pouces et six (6) lignes de face à la rue Douane commençant à un point soixante trois (63) pieds, onze (11) pouces et trois (3) lignes de distance de l'encoignure des rues Douane et Villeré, la même largeur dans le fond sur une profondeur de cent quarante sept (147) pieds dix (10) pouces et deux (2) lignes entre lignes égales et parallèles d'après le titre du vendeur, le tout comme il est démontré sur le devis annexé fait par D. M. Brosman, député voyer de ville, daté le 23 avril 1894. Comme il est démontré sur ledit devis, il y a sous barrière et a été sous la possession du vendeur et ses auteurs une profondeur additionnelle de dix (10) pieds huit (8) pouces et quatre (4) lignes, laquelle est aussi transmise dans ce titre sans aucune garantie quelconque que ce soit. Enregistré dans le Bureau des transferts livre 151, folio 373.

Les améliorations consistant en un cottage double en bois, couvert en ardoises et contenant de chaque côté 5 chambres, citerne, galerie, hangar, etc. La maison est en bon état et dans une localité de bons rapports, donnant un revenu de $30 par mois.

Conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication et garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité et devant être passé pardevant Robert P. Upton, notaire, aux frais de l'acquéreur, les taxes de 1904 sur la propriété vendue devant être assumées par l'acquéreur au dessus et en plus du prix de l'adjudication et l'acquéreur devant faire un dépôt au moment de l'adjudication de dix pour cent pour l'acte de vente.

T. B. Walker, avocat.

8 mai—8 15 22 29—juin 7 9

W. H. Fitzpatrick

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un lot pour bâtir, rue Clouet, entre les rues Villeré et Urquhart, borné par la rue Louisa, dans la succession de Louisa Newhouse, femme de Louis Smith—No 73,352—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau 824 rue Commune—JEUDI, le 9 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne il sera vendu conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu et signé en Cour ouverte le 20 mai 1904, pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre avec les améliorations, dans le Troisième District, dans l'ilet borné par les rues Clouet, Louisa, Villeré et Urquhart, désigné comme lot No 26 sur un plan de L. H. Pilié daté le 17 mai 1833, mesurant 31 pieds de face à la rue Clouet sur une profondeur de 117 pieds 10 pouces et quatre lignes.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1904, faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication, et devant payer pour l'acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire.

24 mai—24—juin 9

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

La Bâtisse en bois à deux étages

OCCUPEE PAR UNE

Buvette, épicerie et résidence, 1742 rue des Français,

A L'ENCOIGNURE DE LA RUE ROMAN.

Le Joli Cottage Double

1822 et 1824 rue des Français, entre les rues Roman et Prieur.

BONS LOTS A BATIR,

Rue des Français, entre les rues Roman et Derbigny.

Mary Uhle vs August Uhle et als.

No 72,521 — Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet,

MARDI, LE 14 JUIN 1904.

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 5 avril 1904, et signé le 11 avril 1904, et d'un ordre homologuant les procédures d'une assemblée de famille tenue le 21 avril 1904, pardevant Fred Adolph notaire, ledit ordre étant signé le 28 avril 1904, par l'Hon. W B Sommerville juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir.

1° Deux certains lots de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de cette ville désignés par les Nos 8 et 9 dans l'ilet borné par les rues Français, Roman, Touro et Derbigny mesurant chacun 30 pieds de face à la rue des Français sur 120 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent une bâtisse à deux étages occupée comme une épicerie, buvette et résidence, connue comme le No 1742 rue des Français et contenant buvette et épicerie, 9 chambres, vestibule, chambre à bain, galerie, entrepôt, citerne, hangar etc., un splendide emplacement pour le commerce dans un bon voisinage.

2° Un lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le même District, désigné par la lettre C, dans l'ilet borné par les rues des Français, Touro, Roman et Prieur, sur un devis annexé à un acte passé pardevant Jas Fahey ancien notaire, le 15 octobre 1858 lequel lot mesurant 32 pieds de face à la rue des Français par 164 pieds 10 pouces, 5 lignes de profondeur. Les améliorations comprennent un joli cottage double retiré de la banquette avec grillage en fer sur le devant, désigné par les Nos 1822 et 1824 rue des Français et contenant de chaque côté 3 chambres, citerne, hangar, etc.

3° Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville dans l'ilet No 773, borné par les rues Français, Roman, Derbigny et Champs Elysées désigné par la lettre B sur un devis de J. A. D'Hemecourt, daté le 16 octobre 1869, annexé à un acte passé pardevant Joseph Cohn ancien notaire le 27 juin 1870, lequel lot mesurant 36 pieds 5 pouces, 5 lignes de face à la rue Française sur 106 pieds 7 pouces de profondeur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a aux termes de crédit de 1 et 2 ans représentée par des billets de l'acquéreur ou des acquéreurs avec 7 pour cent d'intérêt de la date de la vente garanti par lien de vendeur et hypothèque spéciale avec toutes les clauses usuelles et coutumières telle que confession de jugement, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès mettant de côté cette estimation, etc. L'acquéreur devant payer en dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de l'année courante, 10 pour cent au moment de l'adjudication. Les actes de vente pardevant Fred. Adolph notaire aux frais des acquéreurs.

F. J. Dreyfous
Buck, Walshe & Buck,
avocats.

14 mai—14 15 22 29—juin 5 12 14

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Résidence en bois à deux étages,

1430 rue Baronne entre les rues Thalia et Melpomène.

John T. Fogarty et als vs Joseph E. Fogarty et als.

No 72,570—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis encanteur, bureau No 134 rue Carondelet. — MARDI le 14 juin 1904 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 5 mai 1904, par l'Hon Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par le No 1430 rue Baronne dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Thalia, Carondelet et Melpomène, désigné par le No 2 sur un plan par A. Castaing, architecte daté le 22 novembre 1854, déposé pour référence en l'étude de A. B. Bennett, ancien notaire en cette ville comme plan No 19, lequel dit lot mesurant 21 pieds 3 pouces 6 1/3 lignes de face à la rue Baronne sur une profondeur de 121 pieds 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles et tourné dans le fond par une allée de 6 pieds de largeur commune audit lot et autres, d'après le dit plan, et aussi également à un plan ou certificat d'arpentage fait par J. A. D'Hemecourt, voyer, et annexé à un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr, notaire, le 13 août 1870.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance en 1 ou 2 ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit s'il y en a devant être démontrée par billet ou billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final. L'acquéreur assumant en plus et au dessus du prix de son enchère les taxes de 1904, et payant 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de l'adjudication, que l'acte de vente, avec toutes les clauses usuelles de sécurité, tel que 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, le transfert de la police d'assurance, etc., devant être passé pardevant Félix J. Puig, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Dinkelspiel & Hart, avocats.

14 mai—14 15 22 29—juin 5 12 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Joli Cottage Simple, 2315 rue Erato,

Entre les rues Howard et Liberté.

Mme Charlotte Price vs Mme Mary J. D. Lehder et als.

No 72,423—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER J. C. Denis encanteur—Bureau 134 rue Carondelet — JEUDI, le 26 mai 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 13 avril 1904 et signé le 22 avril 1904, par l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Erato, Howard, Liberté et Clio, désigné comme lot No 3 de l'ancien ilet No 11, maintenant ilet No 349, mesurant 33 pieds, 3 pouces 2 lignes de face à la rue Erato, 33 pieds 9 pouces 7 ligne de largeur sur la ligne du fond sur une profondeur de 115 pieds 6 pouces 1 ligne sur la ligne de côté du lot No 2 et 121 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne de côté du lot No 4, les améliorations sont désignées par le No 2315 rue Erato et comprennent un joli cottage simple.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1904, au dessus et en plus du prix de l'adjudication, 10 pour cent du prix de l'adjudication au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Valentine J. Stentz, notaire, aux frais de l'acquéreur.

24 avril—24—mai 1 8 15 22 26.